



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Mod Word 15.1



19102804

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

18 JUL. 2019

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0873.225.969

Dénomination

(en entier) : **IMAGIX TOURNAI**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Boulevard Delwart 60, 7500 Tournai**

Objet de l'acte : Démission et nomination d'un administrateur et administrateur délégué

Extrait de l'assemblée générale écrite du 30/11/2018:

Les décisions suivantes sont prises.

1. D'accepter la démission de la société en commandite simple QIQ Cinema, Bakkerhoekstraat 27, 8890 Moorslede, représentée par QIQ SPRL, représentée par son représentant permanent, Mr. Jan Staelens, Bakkerhoekstraat 27, 8890 Moorslede, comme administrateur et administrateur délégué de la Société avec effet immédiat. L'assemblée remercie la société en commandite simple QIQ Cinema pour les services rendus et lui donne la décharge en ce qui concerne l'exercice de son mandat à ce jour.
2. Le conseil d'administration est donc à présent composé comme suit:
 - Mr. Philippe Lhomme;
 - La société anonyme Déficom Group, représentée par son représentant permanent, Mr. Pieter D'Haeseleer;
 - La société en commandite simple Ludo Ruysen, représentée par son représentant permanent Mr. Ludovicus Ruysen;
 - La société anonyme I-Magix, représentée par son représentant permanent Mr. Jan Staelens.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 30 novembre 2018:

1. Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer I-Magix société anonyme représentée par son représentant permanent Mr. Jan Staelens comme administrateur délégué de la société avec effet immédiat jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2021.

I-Magix sa, Administrateur délégué
Représentée par son représentant permanent
Jan Staelens

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).